



Passeport talent salarié en mission I313-20-3

Par **b_zizou**, le **14/11/2019** à **00:12**

Bonjour,
Je suis titulaire de VLS, passeport talent L313-20-3, le début de mon contrat CDI est 02/09/2019
Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai reçu rien de côté de mon employeur ni mon salaire, ni mes documents de fin de contrat.
Quand j'ai essayé d'appeler mon employeur, il m'a dit qu'il faut arrêter notre collaboration (sans aucune explication).
Je veux savoir quelles sont mes droits dans ce cas ?
Est ce que j'ai le droit de changer l'employeur ou non ?
Merci de vos réponses